

13 déc 2008 -19:00

Rapport du groupe d'experts NU sur le respect du régime de sanctions envers la RDC

C'est avec grande attention que le Ministre des affaires étrangères Karel De Gucht a pris connaissance du rapport récemment publié par le groupe d'expert des NU sur le respect du régime de sanctions envers la RDC.

C'est avec grande attention que le Ministre des affaires étrangères Karel De Gucht a pris connaissance du rapport récemment publié par le groupe d'expert des NU sur le respect du régime de sanctions envers la RDC.

Rapport du groupe d'experts NU sur le respect du régime de sanctions envers la RDC Bruxelles, le 13 décembre 2008 C'est avec grande attention que le Ministre des affaires étrangères Karel De Gucht a pris connaissance du rapport récemment publié par le groupe d'expert des NU sur le respect du régime de sanctions envers la RDC. En tant que membre du Conseil de Sécurité des Nations Unies, notre pays a déjà exprimé sa grande appréciation pour la qualité du travail fourni. Le rapport est très bien étayé et la Belgique souhaite que ce rapport et ses recommandations fassent l'objet d'un suivi opérationnel. Le rapport établit clairement que les violations du régime de sanctions continuent à nourrir le conflit à l'est du Congo. Aussi longtemps qu'il n'est pas mis fin à l'appui aux groupes armés, ceux-ci continueront leurs actions et leurs épouvantables violations des Droits de l'Homme. La Belgique est très inquiète des informations figurant dans le rapport et qui font état d'un côté de collusions entre les forces armées congolaises et le FDLR et d'un autre côté de l'appui fourni par le Rwanda au CNDP. Le Ministre Karel De Gucht appelle les pays concernés à prendre leurs responsabilités, à examiner sérieusement les informations fournies et à tirer les conclusions nécessaires, notamment en prenant des sanctions et en poursuivant les individus et institutions mises en cause. Il souligne à ce propos « l'importance de réactiver les mécanismes de vérification convenus entre les deux pays » qui, selon le Ministre, « peuvent déjà jouer un rôle dissuasif ». Il salue également le récent dialogue bilatéral noué entre le Rwanda et la RDC dont les objectifs sont la recherche de la paix et de la stabilité dans la région et la reprise des relations diplomatiques et il les encourage à évoquer également ces questions dans ce cadre. Ce rapport confirme une fois encore l'importance de la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles. Le Ministre De Gucht souligne que le rapport du groupe d'expert des NU montre au moyen de données factuelles que « cette problématique est un facteur important de la poursuite de l'instabilité à l'est du Congo ». C'est pour cette raison que la Belgique continuera à plaider pour une action plus vigoureuse de la MONUC dans ce domaine. Un certain nombre d'individus et d'entreprises belges sont également cités dans le rapport. La Belgique travaille déjà depuis longtemps sans réserve avec le groupe d'expert des NU pour dresser un tableau du rôle joué par des résidents belges ou des personnes juridiques belges dans les violations du régime de sanctions. Le gouvernement belge prendra les mesures appropriées - soit en application de possibles décisions du Conseil de Sécurité soit de manière proactive - pour que nos entreprises respectent les codes de conduite internationaux en vigueur.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be